

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE267

présenté par
M. Dufau, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT

A la première phrase de l'alinéa 12,

Substituer aux mots:

"que la France"

le mot:

"qu'elle"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel